

Arrondissement de
RAMBOUILLET

Canton de CHEVREUSE

Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-six,

Le 25 février,

Date de convocation
19/02/2026

Date d'affichage de
convocation
19/02/2026

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,
Légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la
Présidence de Monsieur Bertrand HOUILLON.

Nombre de conseillers

En exercice : 16

Présents : 10

Votants : 10

Présents :

Bertrand HOUILLON, Frédérique DULAC, Magali DOUSSE, Chrystèle GUILLARD, Anne DEUDON, Jean-Marie THEBAULT, Evelyne COURTECUISSÉ, Hayat LAKHYALI, Jacqueline GESTIN, Gasparine MIRABEL

Excusés :

Yolande GROBON, Slimane MOALLA, Brigitte BOUCHER, Arnaud BOUTIER, Muriel COINCE, Nathalie SENU

Date de la séance :

25 février 2026

Objet :
Débat d'orientation
budgétaire 2026

Le Conseil d'Administration,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2312-1,

Vu le rapport sur les orientations budgétaires 2026, joint à la présente délibération,

Considérant le débat d'orientation budgétaire de ce jour et les éléments de la
préparation budgétaire,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- Article unique : PREND ACTE de la tenue du débat portant sur les orientations à retenir pour le budget 2026.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : 10/03/2026

Certifiée exécutoire le : 10/03/2026

Le Président du C.C.A.S



Bertrand HOUILLON

Accusé de réception en préfecture
078-267801082-20260225-DCCASDOB2026-DE
Date de réception préfecture : 10/03/2026